



Fiche TRAVAUX n°001

Dépose de « barres » et sols durs (art 3.1 cctp)

Chantier :

Localisation:

Selon LOCALISATION cctp.

Au RdC: futures salles de restauration a l'ouest,

. Aux ETAGES ; tous les planchers, tant demolis que renforces.

. dans angle sud-est en plancher haut entresol 2, apres depose de la charpente (hors lot) et etaiement du plancher (cf. § 8.6.2) en vue de la conservation du plafond "patrimonial"

TRAVAUX de DEMOLITION

ORDONNANCEMENT

Etaiment **SI NECESSAIRE** selon constat (à determiner en concertation avec le BET STRUCTURE).

Dépose et évacuation des revêtements de sol compris remplissage jusqu'au support bois ou beton

PRE-REQUIS :

- 1/ Plans de repérage des démolitions acceptés par MOE
- 2/ **PROTECTION des murs « DECORS PEINTS »**

APRES INTERVENTION

1/RELEVE de l'EXTRADOS du support nu



INTERVENANT:

1 Chef d'équipe
5 Compagnons

INTERVENTION : à partir de Semaine 1

Durée : 15 jours

TRAVAUX de JOUR 8h-17h

Équipement protection individuelle (E.P.I):

CASQUE/GANT/CHAUSSURE de SECURITE
Baudrier avec stop-chute

Sécurité collective:

Zone de dépose et de manutention matérialisé
Mise en place de protection sur trémies verticales et horizontales

Matériels nécessaires :

Goulottes d'évacuation
Dumper
Brouette
Benne à gravois (10m3 TP)
Matériel électroportatif (marteau piqueur)

Classe DECHETS : GRAVATS

